

## INFORMATIONS PRATIQUES CONCERNANT VOTRE SÉJOUR 1/3

### Organisation de votre séjour

Votre séjour sur place nécessite de fixer sa durée, les sites à découvrir, les hébergements en fonction de vos choix.

Naturellement vous serez conseillés par l'agence avec qui le dialogue doit être amorcé le plus tôt possible. Votre premier contact avec l'agence doit intervenir au moins 3 mois avant la date que vous avez prévue pour le début de votre séjour, afin d'être en mesure de répondre au mieux à vos demandes, et de vous permettre d'acheter votre billet d'avion au meilleur prix, et d'effectuer les formalités de visa en temps voulu.

Les prestations de l'agence ne comportent ni l'achat des billets d'avion, ni l'obtention des visas, qui relèvent donc de votre seule responsabilité.

### Déroulé de la prestation

- 1ère prise de contact avec l'agence afin de connaître la date de début et de fin du séjour sur place et le nombre de voyageurs concernés, vos souhaits sur l'itinéraire, les hébergements, les restaurants et les activités ;
- 1ères propositions de l'agence sur le déroulement journalier de votre séjour et sur son prix ;
- A l'issue du dialogue avec l'agence ayant abouti à la détermination du séjour de votre choix, l'agence vous communique le projet de déroulement journalier de votre voyage ;
- Vous effectuez l'achat de vos billets d'avion ;
- Vous communiquez à l'agence votre plan de vols aller et retour, afin d'ajuster exactement le calendrier de votre séjour à partir des dates indiquées sur le plan de vol ;
- L'agence vous communique le déroulement définitif de votre séjour, exactement calé sur vos dates d'arrivée et de retour ;
- Dès réception du déroulement définitif du séjour, vous effectuez votre réservation en réglant la moitié du prix total fixé pour l'ensemble du groupe

de voyageurs via le lien qui vous sera fourni ;

- Immédiatement après la réservation de votre séjour, vous effectuez vos demandes de visa.

### Tarifs

Chaque séjour fait l'objet d'une tarification particulière qui est fonction du nombre de personnes composant le groupe, et du choix des hébergements et des restaurants.

Cependant à titre d'exemple, des tarifs sont donnés pour des séjours pour lesquels l'agence a choisi les hébergements et les restaurants et pour un nombre de personnes donné.

L'agence ne pratique aucune marge sur les prestations d'hébergements et de restauration, dont le prix est strictement identique à celui payé aux prestataires par l'agence, qui fait bénéficier ses clients des réductions de prix qui peuvent lui être accordées par les prestataires.

A prestation égale, nos prix sont en principe dégressifs en fonction du nombre de personnes composant le groupe de voyageurs, car l'agence répercute sur le prix client, la réduction des coûts fixes occasionnée par un nombre de voyageurs plus important.

### Nos prix comprennent :

- L'hébergement en hôtel ou campement ;
- La restauration (petit déjeuner, déjeuner et dîner ;
- Les entrées dans les musées et prestations de visites des sites (ex : bateau pour déplacement en mer)
- Les transports en 4X4 avec votre chauffeur et guide ;
- La rémunération de l'agence

### Nos prix ne comprennent pas :

- Les vols internationaux ;
- Le visa ;
- Les éventuels frais médicaux sur place et les frais de rapatriement sanitaires. Renseignez-vous avant le départ auprès de votre mutuelle sur leurs modalités de prise en charge.
- Les pourboires.

### Conditions de paiement/annulation

La moitié du prix est versée par virement lors de la réservation sur le compte bancaire dont nous vous fournissons le RIB ou par carte bancaire sur un lien dédié et sécurisée; l'autre moitié sera versée 15 jours au plus tard avant votre arrivée.

L'agence considérera comme annulée toute demande pour laquelle le versement du prix de la totalité du voyage n'aura pas été crédité sur son compte bancaire dans les conditions énoncées ci-dessus ; si l'acompte de la moitié du prix a été versé, il sera remboursé sous déduction des montants éventuellement déjà versés à nos prestataires et non remboursés à l'agence par ces derniers.

En aucun cas, l'agence ne peut être tenue pour responsable des retards ou annulation de vols internationaux, et n'opérera aucun remboursement de billet d'avion.

Dans le cas où le début du séjour serait retardé pour tous les voyageurs du groupe par suite de retard de vol ou un problème relatif à l'obtention d'un visa ou tout autre cause, seuls seront remboursés les montants correspondants aux prestations d'hébergement et de restauration non utilisées par les clients à condition que ces montants soient restitués à l'agence par les prestataires si elle leur en a fait l'avance ; l'agence remboursera également les montants correspondant aux frais de carburant non acquittés par elle.

Dans le cas où le début du séjour serait retardé pour un ou plusieurs des voyageurs du groupe, seuls seront remboursés les montants correspondants aux prestations d'hébergement et de restauration non utilisées correspondant au nombre de voyageurs retardés à condition que ces montants soient restitués à l'agence par les prestataires si elle leur en a fait l'avance, sous déduction le cas échéant des frais supplémentaires occasionnés à l'agence, pour intégrer les voyageurs retardataires dans le voyage en cours.

Dans le cas où le séjour serait annulé entièrement pour tous les voyageurs du groupe, quelque soit la cause de l'annulation par les voyageurs, l'agence remboursera uniquement les montants corres-

pondants à toutes les prestations d'hébergement et de restauration du séjour non utilisées par les clients, ainsi qu'aux prestations d'activités spécifiques intégrées dans le prix du séjour et non utilisées, à condition que ces montants soient restitués à l'agence par les prestataires si elle leur en a fait l'avance ; l'agence remboursera également les montants correspondant aux frais de carburant non acquittés par elle.

Dans le cas où le séjour serait annulé entièrement pour un ou plusieurs des voyageurs du groupe, seuls seront remboursés les montants correspondants aux prestations d'hébergement et de restauration non utilisées correspondant au nombre de voyageurs ayant annulé leur séjour, à condition que ces montants soient restitués à l'agence par les prestataires si elle leur en a fait l'avance.

Dans le cas où la durée du séjour devrait être raccourcie pour tous les voyageurs du groupe, l'agence remboursera uniquement les montants correspondants à toutes les prestations d'hébergement et de restauration du séjour non utilisées par le client, ainsi qu'aux prestations d'activités spécifiques intégrées dans le prix du séjour et non utilisées, à condition que ces montants soient restitués à l'agence par les prestataires si elle leur en a fait l'avance ; l'agence remboursera également les montants correspondant aux frais de carburant non acquittés par elle.

Dans le cas où la durée du séjour devrait être raccourcie pour un ou plusieurs voyageurs du groupe, seuls seront remboursés les montants correspondants aux prestations d'hébergement et de restauration non utilisées correspondant au nombre de voyageurs ayant raccourci leur séjour, à condition que ces montants soient restitués à l'agence par les prestataires si elle leur en a fait l'avance, sous déduction des frais supplémentaires occasionnés à l'agence pour organiser le retour anticipé du ou des voyageurs concernés.

Dans les situations énoncées ci-dessus, les remboursements seront effectués par l'agence par virement sur le compte bancaire de chacun des voyageurs concernés par le retard, l'annulation ou la réduction de la durée du séjour, après fourniture à l'agence du RIB et de la pièce d'identité du ou des voyageurs concernés.

## INFORMATIONS PRATIQUES CONCERNANT VOTRE SÉJOUR 3/3

### Argent et devises locales

Vous avez réglé à l'agence vos frais d'hébergement, de restauration et de transport ; vous aurez cependant toujours besoin de numéraire en monnaie locale pour vos achats personnels et menues dépenses non prises en charge dans le prix du séjour.

La carte VISA est très pratique en permettant le retrait de monnaie locale dans les distributeurs de billets présents à Djibouti et en Ethiopie. Assurez vous auprès de votre banque que votre carte bancaire vous permettra le retrait d'argent sur place.

Amenez des euros ou des dollars que vous pourrez changer en birrs ou en francs djibouti.

Certains hôtels et grands magasins acceptent aussi des paiements en euros ou en dollars, voire par chèque bancaire.

Au 1er août 2019 :

1 euro = 32 birrs = 192 francs djibouti

1 dollar = 29 birrs = 177 francs djibouti

### Formalités de VISA

Pour l'entrée en Ethiopie : chaque voyageur doit être détenteur d'un visa touristique d'un mois au minimum. Attention, la durée de validité du passeport doit être d'au moins 6 mois à partir de la date d'entrée en Ethiopie.

Ce visa peut être obtenu à votre arrivée à l'aéroport international d'Addis Abeba Bole, payable en dollars ou en euros ou bien par internet par la procédure d'E-visa.

Attention dans ce dernier cas, demandez votre e-visa sur le site officiel du gouvernement éthiopien, c'est-à-dire [evisa.gov](http://evisa.gov) à l'exclusion de ceux des opérateurs privés non reconnus par les autorités (lien sur la fiche conseil aux voyageurs de « [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr) »).

Pour l'entrée à Djibouti : chaque voyageur doit être détenteur d'un visa touristique d'un mois au minimum. Attention, la durée de validité du passeport

doit être d'au moins 6 mois à partir de la date d'entrée à Djibouti.

Ce visa peut être obtenu par internet sur le site [evisa.gouv.dj](http://evisa.gouv.dj)

Attention de mentionner comme point de départ de l'e-visa le jour de votre arrivée à l'aéroport ; il est donc prudent d'avoir acheté votre billet d'avion avant de faire la demande de visa.

Le visa peut être aussi obtenu auprès de l'ambassade de Djibouti à Paris (consultez les délais d'obtention).

Attention : il vous faudra imprimer plusieurs copies de votre e-visa car l'administration en conserve un exemplaire à votre arrivée à l'aéroport, et il peut vous être demandé de présenter l'e-visa qui vous a été délivré durant votre séjour.

### A prévoir dans votre valise

- Vêtements chauds (type polaire) en toutes saisons : en ETHIOPIE avec sa capitale Addis Abeba (entre 2300 et 2600 mètres d'altitude) et ses nombreuses régions de hauts plateaux, ou sur le campement de Day à Djibouti, vous apprécierez d'avoir amené votre veste polaire.
- Tenues de bain en toutes saisons : évident pour la baignade en mer à Djibouti, aussi en Ethiopie pour ses piscines d'eau chaude naturelle;
- Tenues amples légères : adaptées contre la chaleur et les moustiques;
- Casquettes, chapeaux, lunettes de soleil;
- Trousse pharmacie : anti-moustiques, médicaments anti-diarrhéiques;
- Chaussures plastiques de bain contre pierres coupantes ou cristaux de sel à Djibouti; Palmes, masque tuba à Djibouti;
- Chaussures pour la marche;
- Lampe frontale.